

**ASSURANCES SÉCURITÉ
SOCIÉTÉ SWISS LIFE ASSURANCES
Contrat De Garantie - Flotte Automobile**

Le Maire de la ville de WAZIERS, agissant en qualité et en vertu de la délibération du Conseil Municipal du 4 juillet 2020, en application du Code Général des Collectivités Territoriales article L 2122.22 modifié par Loi n°2014-58 du 27 janvier 2014- art.92,

DÉCIDE

De renouveler le contrat par l'intermédiaire du cabinet ASSURANCES SECURITE 64 ES avenue Kennedy 59000 – LILLE, le contrat de garantie Flotte Automobile (Police n° 011146432) avec la Société SWISS LIFE Assurances 7 rue Belgrand – 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Le renouvellement porte sur une durée d'un an.

Pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023
La prime provisionnelle 2023 est de 27 097.63 € HT soit 32 356.74 € TTC.

Fait à WAZIERS, le 19 JUILLET 2023

Le Maire,
Laurent DESMONS

